



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense  
chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire*

Paris, le **06 JUIN 2016**  
N°213 DEF/SGA/DMPA/SDMAE/BVAC

Mesdames et Messieurs  
les Préfets et Hauts-commissaires

OBJET : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

REFERENCE : Décret n° 2005-547 du 26 mai 2005.

Le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005 a institué le 8 juin de chaque année, journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

Cette date correspond à la date anniversaire de l'inhumation du corps du Soldat Inconnu d'Indochine dans la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette (Pas de Calais), le 8 juin 1980.

Une cérémonie, que je présiderai, sera organisée dans la soirée à Paris sous l'Arc de Triomphe.

Il vous appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour que soient organisées dans votre département les manifestations officielles.

Au cours de cette cérémonie, lecture sera faite du message ci-joint que j'adresse au monde combattant et que je vous demande de bien vouloir relayer vers les maires de votre département.

Comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavonisés.

Jean-Marc TODESCHINI

Message de M. Jean-Marc TODESCHINI  
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense,  
chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire  
à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en  
Indochine

En ce 8 juin 2016, nous nous recueillons et nous souvenons du sacrifice de nos soldats « morts pour la France » en Indochine. Instituée par un décret du 26 mai 2005, cette journée d'hommage commémore le transfert, à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, de la dépouille du Soldat Inconnu d'Indochine le 8 juin 1980.

De 1940 à 1954, les soldats d'Indochine ont laissé à la postérité des actes d'héroïsme et de vaillance. Des légionnaires, des coloniaux, des tirailleurs, des gendarmes, des marins, des aviateurs, des médecins, des infirmières ont lutté avec détermination pour ne rien céder à l'ennemi, ni la terre d'Indochine dont on leur avait confié la défense, ni l'honneur qu'ils devaient au sacrifice de leurs aînés.

De 1940 à 1945, face à l'occupant japonais, alors que le monde entier se déchirait dans une guerre aux destructions sans précédent dans l'histoire, nos soldats ont maintenu la présence française en Indochine.

Le 9 mars 1945, après une offensive meurtrière des forces japonaises, une partie des militaires français est capturée et exécutée, alors que d'autres réussissent à se replier en Chine. La France, en ce jour, se souvient de chacun de ces soldats, comme elle l'a fait dès 1952 avec l'hommage rendu à Edmond GHRETHEN, grand résistant français, qui fut fusillé à Thakhet le 16 mars 1945 puis inhumé dans un des lieux les plus symboliques de la Résistance française, le Mont-Valérien.

En 1945, la Seconde Guerre mondiale se termine avec la victoire des Alliés. Le répit n'est que de courte durée pour la terre d'Indochine. De 1946 à 1954, l'adversaire change de visage. Opposés au Vietminh, des combattants venus de France, d'Europe, d'Afrique du Nord ou d'Afrique Noire, luttent aux côtés des soldats indochinois. Les batailles sont âpres et sans merci. Elles se déroulent dans des environnements inhospitaliers : la jungle, les rizières, les sommets de pitons calcaires. La guerre est devenue asymétrique : l'ennemi est souvent tapi dans l'ombre, invisible, insaisissable, mais il est toujours aussi bien armé et équipé. Les affrontements se déroulent parfois au corps au corps. Les traumatismes et les drames sont nombreux. Malgré ces conditions inhumaines, nos soldats ont toujours lutté avec le sens du devoir.

Les survivants de ces combats sans merci durent ensuite, pour la plupart, subir les rudes conditions des camps de rééducation. Les trois quarts d'entre eux y trouvèrent la mort.

En cette journée nationale, nous avons en mémoire le sacrifice de ces soldats, leur abnégation à tenir malgré les deuils et la souffrance. Ils furent les dignes héritiers des « poilus de 14-18 » qui eux aussi eurent à supporter la présence de la mort et les plus dures conditions de vie.

Les soldats de la France engagés aujourd'hui dans des opérations extérieures, au Sahel ou au Moyen-Orient, ont à l'esprit le sacrifice de leurs héroïques prédécesseurs et combattent au nom d'un même idéal : celui de la République.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. B. V.' with a large flourish above the 'B' and a vertical line extending from the 'V'.